

Puis-je voter ?

Chaque État a des règlements légèrement différents en matière d'éligibilité au vote. En général vous devez :



Être citoyen des États-Unis

Résider dans le lieu dans lequel vous voulez voter (parfois pour une durée minimale)



Avoir au moins 18 ans (dans certains endroits, les habitants de moins de 18 ans peuvent s'inscrire et voter pour certaines élections locales ou primaires)

Dans certains États, mais pas tous, les personnes peuvent être déchues du droit de vote en raison d'une condamnation criminelle, d'une décision judiciaire, ou d'une autre procédure. Veuillez adresser aux responsables électoraux locaux ou de votre État vos questions éventuelles sur votre éligibilité au vote. Vous pouvez trouver vos responsables électoraux locaux à www.vote.gov.



Que dois-je faire pour voter ?

La plupart des États exigent que les électeurs s'inscrivent avant de pouvoir voter. Trouvez les informations de votre État, notamment les dates limites pour l'inscription, sur www.eac.gov/vote.



De nombreux États permettent aux électeurs de s'inscrire pour voter en ligne. Vous pouvez aussi vous inscrire en personne à votre bureau de vote local ou signer et renvoyer un formulaire d'inscription sur les listes électorales par courrier. Vous trouverez des instructions spécifiques à l'État et un formulaire d'inscription sur les listes électorales traduit en 21 langues ici : www.eac.gov/voters/national-mail-voter-registration-form.



Veillez adresser toutes vos questions éventuelles sur le processus de vote à votre responsable des élections local.

Les responsables électoraux de l'État et locaux sont les sources d'informations officielles les plus fiables en matière d'élections. Ils peuvent vérifier votre situation au regard de l'inscription et vous indiquer quand et où vous pouvez voter. Votre responsable des élections local peut aussi vous remettre un exemple de bulletin de vote ou d'autres informations au sujet des bureaux ou des questions soumises au scrutin.

À quoi puis-je m'attendre lorsque je vais voter ?

Vote en personne



Avant d'aller voter, veillez à bien localiser le bureau de vote auquel vous êtes affecté(e), et vérifier les heures d'ouvertures des bureaux de vote dans votre État.

Lorsque vous irez voter, vous devrez vous présenter à un assesseur qui vérifiera que vous êtes en droit de recevoir un bulletin de vote. Dans certains États, il est possible que vous deviez présenter une pièce d'identité délivrée par un organisme gouvernemental avec photo avant que l'on vous remette un bulletin de vote.

Vote par correspondance

Suivant votre État, il est possible que vous puissiez recevoir un bulletin de vote par courrier.



Renseignez-vous auprès du responsable local des élections pour savoir comment recevoir un bulletin de vote par courrier, où le renvoyer, et comment le suivre dans le courrier.

Vous pouvez aussi bénéficier d'aide pour voter. Tous les électeurs peuvent voter à l'aide d'un dispositif de vote accessible, et certaines circonscriptions peuvent fournir des bulletins de vote et d'autres documents électoraux dans des langues autres que l'anglais.

Comment puis-je aider ?

Chaque électeur peut contribuer à faire en sorte que les élections soient équitables, exactes et sûres de la manière suivante :



En s'inscrivant pour voter dès que possible.



En actualisant ses coordonnées. Contactez votre responsable local des élections en cas de changement de votre nom, adresse ou affiliation politique.



En vérifiant toute information au sujet du processus de vote auprès de sources d'informations fiables.

Enfin, le meilleur moyen d'aider est de proposer vos services au bureau de vote. Les élections ne sont possibles que grâce à des dizaines de milliers de personnes comme vous qui travaillent au service de leurs communautés. Mettez-vous en contact avec vos responsables électoraux locaux pour en savoir plus sur les opportunités de service au sein de votre communauté. Des informations pour chaque État peuvent être consultées ici : <https://www.eac.gov/help-america-vote>.



La Commission d'assistance électorale des États-Unis (U.S. Election Assistance Commission) aide les responsables électoraux à améliorer l'administration des élections et les Américains à participer au processus de vote.



Le b.a-ba des élections

Informations sur les élections pour les nouveaux électeurs

